

Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontalières

23 – 25 janvier 2019, N'Djaména, Tchad

Discours de Son Excellence Monsieur François Xavier de Donnea, Ministre d'État du Royaume de Belgique, Facilitateur du PFBC, prononcé à N'Djaména le 25 Janvier 2019

Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre Secrétaire Général de la présidence de la République du Tchad,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques,
Honorables représentants de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la CEDEAO,

Monsieur le représentant spécial de l'union européenne pour le Sahel,

Monsieur le représentant du président de la COMIFAC,

Monsieur Secrétaire Général de la CEEAC,

Monsieur Secrétaire exécutif de la COMIFAC,

Monsieur Secrétaire exécutif du CILSS,

Monsieur Secrétaire permanent de l'OCFSA,

Messieurs les gouverneurs,

Messieurs les généraux,

Messieurs les représentants des agences des Nations Unies, de la banque mondiale et de la BAD,

Mesdames et messieurs en vos titres, grades et qualités.

Excellence Monsieur le ministre d'État, Ministre Secrétaire Général de la présidence de la république.

Veillez transmettre mes vifs remerciements à son excellence, Monsieur le président de la République du Tchad, Monsieur Idriss Deby ITNO, d'avoir accepté que N'Djamena héberge cette conférence et d'en avoir accepté la présidence d'honneur.

Le choix de N'Djamena se justifie tant par le rôle que joue le Tchad pour assurer la stabilité sous régionale, que par les succès que votre pays a remportés dans la lutte anti-braconnage, grâce à la politique volontaire du chef d'État pour la protection de sa biodiversité et de ses ressources naturelles

Le pastoralisme représente également une ressource économique importante pour votre pays. Les potentialités et les défis de la transhumance vous sont parfaitement connus.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ma vive reconnaissance va également à son excellence Monsieur Sidick Adélkérime Haggar, Ministre de L'Environnement, de l'Eau et de la Pêche du Tchad, qui a présidé le comité d'organisation de cette conférence à N'Djamena.

Un grand merci aussi à la CEEAC et à la COMIFAC qui ont soutenu et accompagné les travaux préparatoires de la conférence aux côtés de mes collaborateurs de la facilitation du partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Cette conférence suscite un grand intérêt. La qualité et le nombre des participants ici présents en témoignent. Elle concerne en effet des questions cruciales pour la paix, la sécurité et la prospérité des habitants des sept pays représentés ici, ainsi que pour leur développement durable et leur biodiversité.

En voici quelques-unes.

Comment assurer la cohabitation paisible entre pasteurs transhumants et cultivateurs sédentaires ?

Comment valoriser, mais aussi encadrer la transhumance, activité économique très importante dans cette région ?

Comment protéger les pasteurs qui circulent de pays en pays, tout en empêchant qu'ils se livrent à des activités illégales, dont le braconnage et la dégradation d'aires naturelles du patrimoine mondial ?

Comment combattre les groupes criminels qui sillonnent la sous-région du Nord au Sud et d'Est en Ouest, attaquent des villageois, braconnent brutalement dans les aires naturelles protégées, y détruisent la biodiversité et des espèces animales menacées d'extinction ?

Les États de la région sont aujourd'hui confrontés à des groupes armés transfrontaliers de plus en plus mobiles et lourdement armés. Plus aucun pays ne peut mener seul la lutte anti-

braconnage. Les solutions efficaces ne peuvent être trouvées que dans le cadre de coopérations et d'accords transfrontaliers et sous régionaux.

Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre Secrétaire Général de la présidence de la république.

Excellences,

Mesdames et Messieurs

Pendant les deux derniers jours des dizaines d'experts, ont fait l'inventaire de la nature et mesuré l'ampleur des défis à relever, ils ont dressé une liste de mesures concrètes qui vont être proposés aujourd'hui, tant sur le plan national, que dans le cadre d'accords transfrontaliers de coopération. Je pense que les rapporteurs de ces travaux pourront vous présenter tout à l'heure en projet un véritable « plan de bataille »

Les partenaires techniques et financiers se sont également réunis hier après-midi pour examiner les besoins de financement des mesures proposées et les réponses qu'ils pourraient y apporter.

Bien entendu, les experts ne peuvent pas présenter une liste de mesures exhaustives, susceptibles de résoudre d'un coup de baguette magique tous les problèmes qu'ils auront évoqués. Cette conférence doit être le point de départ d'un processus progressif qui devra faire l'objet d'un suivi régulier. Le partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo prêtera son assistance aux sept pays concernés, ainsi qu'à la CEEAC et à la COMIFAC pour l'assurer.

Je vous remercie de votre attention.

François Xavier de Donnea,

Ministre d'État du Royaume de Belgique

Facilitateur du PFBC